

Je suis locataire

Je cherche à vous joindre mais mon appel n'aboutit pas.

En raison d'un volume d'appels important, le réseau téléphonique de manière générale peut être encombré. Envoyez-nous votre demande par mail à accueil@ligeris.com en précisant votre adresse, votre n° de téléphone et votre référence client.

J'ai une urgence technique.

Au vu du contexte actuel, nous traiterons uniquement les cas d'urgence importante.

Nos prestataires sont en effectifs réduits, mais se sont organisés pour répondre à toutes les urgences extrêmes.

Si vous vous trouvez dans une situation d'urgence, vous pouvez contacter en priorité votre prestataire habituel en charge du suivi ou notre agence au 02 47 700 200 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h. En dehors de ces jours et horaires, notre service d'astreinte prend le relais et est joignable au 02 47 744 714.

Faisons acte de solidarité et limitons ces appels aux urgences uniquement.

Qu'en est-il de mes travaux programmés ou à venir ?

L'ensemble des chantiers de réhabilitation et/ou interventions techniques dans les logements dépendent de nos entreprises partenaires qui suivent les directives gouvernementales en vigueur.

En raison du dispositif national COVID-19, tous les travaux sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

La remise de clés de mon logement est planifiée, est-ce toujours maintenu ?

En raison du dispositif national COVID-19, la sécurité de nos locataires et des collaborateurs est notre priorité absolue. Ainsi tout rendez-vous est annulé jusqu'à nouvel ordre.

Dans le cas où vous étiez concerné.e.s par une remise de clés imminente, vous avez été contacté.e.s individuellement par votre chargé.e de commercialisation. Si ce n'est pas le cas, envoyez-nous un mail à accueil@ligeris.com en précisant vos nom, prénom, téléphone, mail et le nom de votre chargé.e de commercialisation en charge de votre dossier.

Je souhaite payer mon loyer et/ou une dette de loyer.

Connectez-vous sur www.ligeris.com et laissez-vous guider. Vous avez la possibilité de payer par carte bancaire en vous munissant de votre référence client inscrite sur votre avis d'échéance.

Nous ne serons pas en mesure de traiter tous les paiements par chèque. Merci de privilégier le paiement par carte bancaire, par téléphone au 02 47 700 200 ou en prélèvement automatique.

En l'état actuel, **le prélèvement automatique est vivement recommandé**. Envoyez-nous par mail à accueil@ligeris.com votre RIB et précisez le jour de prélèvement choisi : 5,10 ou 14 du mois.

Si vous rencontrez des difficultés, nous restons disponibles pour vous accompagner via notre adresse mail accueil@ligeris.com, en précisant votre référence client et votre numéro de téléphone.



Je souhaite des informations sur mon loyer.

Vous pouvez nous contacter par mail sur accueil@ligeris.com ou à défaut au 02 47 700 200 en précisant vos nom, adresse, référence client et n° de téléphone.

Durant cette période, notre accueil téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Vais-je recevoir ma quittance de loyer ?

Notre prestataire assure encore l'impression et l'envoi des quittances de loyer par courrier. Vous recevrez donc la vôtre à la fin du mois.

Au vu du contexte, je vais être en difficulté pour payer mon loyer.

Envoyez un mail à accueil@ligeris.com en précisant vos coordonnées complètes ou téléphonez au 02 47 700 200.

Si vous êtes déjà en situation d'impayé, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions étudier ensemble votre situation.

Je souhaite déposer mon préavis de logement.

A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de traiter votre préavis et ce jusqu'à nouvel ordre. Ainsi, nous vous invitons à reporter votre départ.

En cas de situation particulière et d'urgence, vous pouvez adresser un mail à accueil@ligeris.com en précisant votre référence client.

J'ai un préavis de départ et ma date de départ est fixée, que dois-je faire ?

Contactez-nous par mail sur accueil@ligeris.com en précisant vos nom/prénom, adresse, n° de téléphone et référence client. Si nous avons déjà accusé réception de votre préavis, nous vous contacterons pour vous transmettre la procédure à adopter afin de nous remettre les clés de votre logement.

J'ai quitté mon logement et je n'ai pas reçu mon dépôt de garantie.

En raison du dispositif national COVID-19, nos collaborateurs sont en télétravail ce qui engendre des retards dans le remboursement des dépôts de garantie. Nous vous garantissons faire de notre mieux afin que votre remboursement vous parvienne au plus vite.

Gestion des déchets et propreté

Durant la période de confinement, la quantité de déchets et les passages dans les parties communes vont connaître une forte augmentation, alors qu'en parallèle nos équipes et celles de nos partenaires sont réduites pour les mêmes raisons de précaution qui vous amènent à rester à domicile.

A la demande de Tours-Métropole, **les bacs gris ont été laissés à l'extérieur des bâtiments afin d'être ramassés une fois par semaine et sont à votre disposition.**

Merci également de ne rien déposer dans les locaux poubelles et hors des bacs de collectes positionnés à l'extérieur de l'immeuble.

Sur l'agglomération tourangelle, la collecte des déchets recyclables (bacs jaunes) peut être ralentie voire a été momentanément supprimée. Plier et découper les emballages ou cartons permet de réduire de façon significative leur volume et d'éviter le débordement des containers.

Nous remercions chacun de bien vouloir préserver la propreté et le bon état des parties communes de votre résidence et de réduire le volume des déchets : **[la propreté est l'affaire de tous.](#)**



Ascenseurs

Comme pour la gestion des déchets, nous sommes liés par nos partenaires d'entretien et de maintenance des ascenseurs qui sont en effectifs réduits.

Faisons acte de solidarité, en limitant au maximum l'usage des ascenseurs et en les réservant aux personnes à mobilité réduite ou à celles qui en ont besoin.

Je suis demandeur de logement

Je recherche un logement.

Pour faire une demande de logement, nous vous invitons à télécharger le document sur [notre site Internet](#) et à nous le transmettre par mail sur accueil@ligeris.com. Un.e chargé.e de commercialisation prendra contact avec vous pour déterminer votre besoin et vous faire des propositions. **Aucune visite ne sera possible dans l'immédiat.**

Pour accéder à un logement social, nous vous invitons à remplir une demande de logement, via le site <https://www.demandelogement37.fr/imhowebGP37/>

Nos équipes commerciales restent joignables par mail sur accueil@ligeris.com et nos offres de logements sont consultables sur [Le Bon Coin](#).

Je souhaite des renseignements sur un logement.

En l'état actuel, votre demande de renseignements pourra être étudiée par une de nos commerciales mais aucune visite de logement ne sera possible. Votre dossier une fois constitué, ne pourra être validé que lors de la reprise de nos commissions d'attribution logement.

Nos équipes commerciales restent joignables par mail sur accueil@ligeris.com.

Je souhaite faire une proposition d'offre d'achat pour un de vos logements en vente mais ne peux me rendre à La Poste pour l'envoi d'un courrier recommandé.

Vous pouvez faire un envoi en ligne via [le site de La Poste](#). Il vous suffit de télécharger votre courrier ou de l'écrire dans l'outil. Vous entrez vos coordonnées et l'adresse de réception. Le courrier sera ensuite imprimé et nous sera remis en main propre par le facteur.

Suivez-nous !

**N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux.
Vous y retrouverez toutes les informations utiles à nos locataires.**

[Facebook](#)



[Twitter](#)



[LinkedIn](#)

